

#28 | Mars 2024

Marchés communaux

Brain-sur-Longuenée

Jour: mardi à partir de 16h Lieu: Parking de la Mairie

Commerçants: un pizzaiolo, une épicerie en vrac ambulante

et un boucher-charcutier.

Gené

Jour: 1er vendredi du mois de 16h30 à 19h30

Lieu: terrain communal

Commerçants: Boucher, Car Vrac et les petits nouveaux: un camion de coiffure et barbier et surtout le retour d'un marchand de fruits et légumes BIO, sans oublier les incontournables le Boulanger burger et la Guinguette Anjouée... il y en a pour tous les goûts.

Dates à retenir

Mars

20h30. Représentation de l'association Gené en Scène Salle des fêtes de Gené

14h30. Représentation de l'association Gené en Scène - Salle des fêtes de Gené

14h-16h - Atelier numérique -

Mairie de Proximité de La Pouëze

16

9h-11h. Portes Ouvertes École publique l'Ardoisine et École publique Anne Frank.

16

10h-18h. Foire-Exposition de Printemps - Salle du FAR

A partir de 9h - Cérémonie commémorative du 19 mars

14h30. Cinéma famille « Wish- Asha et la bonne étoile » 20

20h30. Cinéma « Maison de retraite 2 » - Théâtre de l'Ardoise



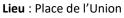
14h-16h. Atelier numérique—Mairie de Brain-sur-Longuenée



17h-19h. Portes Ouvertes École du Sacré-Cœur à La Pouëze

La Pouëze

Jour: mardi de 9h à 12h30



Commerçants : un primeur fruits et légumes, un bouchercharcutier, un fromager et une épicerie en vrac Car Vrac.

Vern d'Anjou

Jour: jeudi de 16h à 19h Lieu: Place des Halles

Commerçants: un maraîcher, un boucher-charcutier, et un

fromager.

Cordonnerie MultiServices ambulante Vallées du Haut-Anjou le jeudi sur le parking du Carrefour Express



18h30-21h30. Soirée jeux de société avec Familles Rurales Maison pour Tous de La Pouëze



9h30. Carnaval des écoles en lien avec Familles Rurales, départ du défilé à l'École Sainte-Marie à Vern d'Anjou



15h. Concert des trompes du Lion d'Angers, Koeur Harmony et Au Fil des notes au profit de la lutte contre le cancer, en mémoire de Hervé Rabouin - Église de Vern



d'Anjou 14h-16h. Ateliers Seniors INNOV'NUM ORDI



10h-12h. Ateliers Seniors INNOV'NUM ORDI Salle du conseil - Brain-sur-Longuenée

Salle du conseil - Brain-sur-Longuenée



15h-17h - Atelier numérique -Mairie d'Erdre-en-Anjou



10h-19h. Bada'bulle par l'APE Sainte-Marie Salle du FAR de Vern d'Anjou

Avril



10h-12h. Matinée chasse aux œufs par Familles Rurales



10h-17h30. 4ème Édition A Travers Champs à La Pouëze



20h30. Midi nous le dira – Compagnie Superlune Théâtre de l'Ardoise à La Pouëze. « Habille-toi, on sort »

Directrice de publication : Mme la Maire Yamina Riou

Rédaction : Comité consultatif Erdre Infos : Mesdames Karine CHALAIN, Ségolène DURET, Marie-Luce PETITEAU, Nathalie POIRRIER et Messieurs Tony AUGEREAU, Joseph BELLIARD, Christian BERTHELOT, Joël BESNIER, et Frédéric EVEZARD, et Service Communication.

Mise en page: Service Communication Date de parution: Mars 2024

Crédits photos : Commune d'Erdre-en-Anjou Impression : Imprimé en 940 exemplaires

Dépôt légal: N° ISSN 2822-7166

ZOOM SUR... SAITS-BATIROC devient le secteur de l'Avenir

En décembre dernier, la collectivité est devenue propriétaire de la friche industrielle SAITS-BATIROC à l'euro symbolique.

La reconversion de cette friche, à l'abandon depuis une vingtaine d'années, fait partie intégrante du projet de territoire porté par la municipalité d'Erdre-en-Anjou.

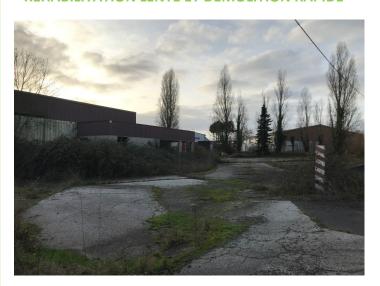
Consciente des risques et des nuisances que représente ce site, tant pour les riverains que pour les individus qui le visitent régulièrement, la municipalité a pour projet de le reconvertir en poumon vert.

PROCEDURE

La commune a souhaité être accompagnée d'Alter (Anjou Loire Territoire), la société publique locale, pour analyser la démarche d'acquisition la plus adaptée et la mettre en œuvre, en collaboration avec la sous-préfecture. Un temps de travail de plusieurs mois a été nécessaire et a permis de trouver la solution juridique adéquate, à savoir désigner un mandataire par le tribunal de commerce pour acquérir le site à l'euro symbolique.

Le site couvrant une surface d'environ 1,2 hectare dont 1/3 de bâti, était détenu par deux propriétaires : SAITS (liquidé) et BATIROC (crédit-bailleur). La partie de SAITS étant liquidée, celle-ci n'était plus représentée par une personne morale.

RÉHABILITATION LENTE ET DÉMOLITION RAPIDE



La mission d'Alter est également de piloter les études de réhabilitation des sols et de démolition. Début 2024, les bureaux d'études seront retenus pour réaliser le diagnostic pollution et l'état des lieux des bâtiments, en complément des relevés effectués en 2013.

L'évolution des pollutions identifiées et leur localisation seront analysées. Les résultats permettront d'adapter la réhabilitation des sols au projet d'aménagement qui sera ensuite choisi. Des solutions adaptées seront mises en œuvre et testées sur une partie du site afin d'évaluer l'efficacité du protocole qui sera appliqué à la totalité du secteur.

La commune a dû prendre une assurance pour les bâtiments pour se protéger en cas d'intrusion. Pour limiter au maximum les dépenses liées à la friche, l'assurance court sur un an. Les bâtiments seront donc détruits avant la fin de l'année 2024.

SECTEUR DE L'AVENIR

La volonté de la municipalité est d'abord de transformer le site en poumon vert, de créer un nouveau lieu de vie végétalisé, tout autour du site pour créer un circuit de promenade et ainsi améliorer le cadre de vie.

La situation à proximité du centre-bourg et la surface disponible donnent l'opportunité d'étudier la faisabilité d'y développer, en parallèle, d'autres usages et permettrait de répondre :

- Aux demandes en matière de développement économique et commercial.
- À la nécessité de renouveler l'offre foncière pour poursuivre le développement de la commune, et ce dans le contexte de la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette des Sols)
- Aux enjeux financiers et à l'équilibre économique de l'opération de reconversion induits par les coûts de réhabilitation des sols et de démolition.



Campagne des restos du cœur

Campagne été 2024 du 28 mars à fin octobre 2024

Les inscriptions se feront :

Les jeudis de 9h à 11h

N'oubliez pas vos justificatifs de revenus et de dépenses, ainsi que votre livret de famille :

A l'espace Saint-Exupéry, rue des Tilleuls 49220 Le Lion d'Angers



Contact:

Sylvie: 06.21.30.81.02 (responsable) Patrice: 07.84.83.40.09 (responsable) Armelle: 06.15.75.94.48 (secrétaire)

Permanences de proximité

Des permanences de proximité sont organisées sur 9 communes de la circonscription dont la commune déléguée de Vern d'Anjou pour vous permettre de rencontrer Philippe Bolo, Député de la 7ème Circonscription de Maine-et-Loire.

Pour prendre rendez-vous lors d'une permanence de proximité : au plus tard deux semaines avant la date souhaitée, contactez Philippe Bolo par e-mail (philippe.bolo@assemblenationale.fr), par courrier ou au 02 41 25 78 00, en précisant le motif de votre demande de rencontre. A noter que Monsieur Bolo ne reçoit pas sans prise de rendez-vous.

Suite à cette demande, vous serez contacté par téléphone pour programmer le rendez-vous puis, une semaine avant la date retenue, vous recevrez un nouvel appel pour confirmation de la date et du lieu de votre rencontre avec Philippe Bolo. Les rendez-vous peuvent être annulés en cas d'obligation de Philippe Bolo (retenu à l'Assemblée nationale ou suite à une modification de dernière minute de son calendrier).

En cas d'annulation, vous serez aussitôt prévenu et une nouvelle date de rencontre vous sera proposée.

Travaux d'élagage et abattage

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté du 17 mai 2001 relatif aux

conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes de transport et de distribution électrique, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de la commune du 16 mars 2024 jusqu'au 15 août 2024, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes hautes tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR ANJOU

Avenue des Fusillés 49412 SAUMUR CEDEX

BLOUDEAU Anne (02 41 53 26 46) PERAT Fabien (02 41 53 26 49)

Location jardin communal

Une parcelle de jardin communal est disponible à la location sur la commune :

Parcelle de 135 m² à La Pouëze

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Mairie d'Erdre-en-Anjou au 02 41 61 41 02 ou par mail à l'adresse secretariat@erdre-en-anjou.fr



Au mois d'avril

L'actualité du moment Des informations utiles au quotidien

Foire exposition de Printemps

La traditionnelle Foire-Exposition à Erdre-en-Anjou organisée par Erdre & Local, l'Association des artisans et des commerçants d'Erdre-en-Anjou aura lieu **samedi 16** mars et dimanche 17 mars 2024 de 10h à 18h, au niveau du complexe sportif Roger GILLIER à Vern d'Anjou.

Une soixantaine d'exposants ont répondu présent à ce rendez-vous qui témoigne du dynamisme de nos artisans et commerçants et c'est un moment toujours très attendu par les habitants qui voient leur commune s'animer au rythme du flux des visiteurs.



16 & 17 MARS VERN D'ANJOU

FOIRE-EXPO

LOTS A GAGNER

- 1 vélo électrique
- 1 trottinette électrique
- 2 paddles
- 2 jeux de fléchettes
- + de nombreux lots sportifs...

Manèges

Plus de 60 exposants

Restauration sur place











